



La Feuille Verte

Numéro 24
JUILLET 2014

DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU
Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX
Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi de 10 heures à 12 heures
et le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 (sauf jours fériés et juillet/août).
En dehors de ces permanences, les messages téléphoniques sont enregistrés sur répondeur.
Tél. : 01 64 23 46 45 • Site WEB : <http://www.aaff.fr> • Courriel : aaff@sfr.fr

I - LES AFF ET LA FORÊT

Pratique du VTT en forêt

La motion de notre assemblée générale sur la pratique du VTT en forêt a suscité de nombreuses réactions. Celles de la presse, qu'il s'agisse de *la République de Seine-et-Marne* ou du *Parisien* ont été très positives. Il en a été de même de la part d'associations de protection de l'environnement qui ont, en particulier, souligné les risques d'une pratique abusive pour la biodiversité. À l'inverse, comme on pouvait s'y attendre, les réactions de certaines associations de vététistes ont été critiques.

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 13 juin, sous la présidence de l'ONF, notre représentant a rappelé notre position et les termes de la motion votés lors de notre assemblée générale. Il ne s'agit pas, comme certains propos alarmistes ont pu le laisser penser, d'« interdire » la forêt aux vététistes, mais de veiller à une bonne pratique soucieuse de la protection de l'environnement et respectueuse des pratiques des autres usagers qui pratiquent d'autres formes de sports ou de loisirs. À cet égard, comme le soulignait la motion votée lors de notre assemblée générale, les manifestations de grande ampleur, qui rassemblent plusieurs centaines de participants, peuvent nuire à la biodiversité et accélérer l'érosion des sols. Elle rappelle que, malgré l'interdiction prévue, la pratique du VTT sur les sentiers Bleus se développe, affectant la sécurité des promeneurs, dégradant le sol de ces sentiers et accentuant l'érosion des sols. Des incidents de plus en plus nombreux, tournant parfois au pugilat entre promeneurs et vététistes, sont ainsi constatés.

Notre représentant s'est rallié aux conclusions de cette réunion qui confirme notamment l'interdiction de la pratique du VTT sur les chemins de moins de 2,50 mètres de large qui devra être rappelée par des pictogrammes nettement dissuasifs. Par ailleurs, notre association a demandé que le futur arrêté approuvant le plan d'aménagement encours de préparation, confirme bien cette interdiction.

Gouvernance de la forêt

La gouvernance de la forêt a été profondément remaniée en 2013 (cf. *Feuille Verte* n° 20/2013) En effet, les trois enceintes existantes – Commission consultative scientifique et des usagers de la forêt de Fontainebleau, Comité de pilotage du réseau Natura 2000 et le Comité de pilotage « Fontainebleau forêt d'Exception » – ont vu leur composition harmonisée et se tiennent dorénavant le même jour sous les présidences successives de la préfète de Seine-et-Marne et du maire de Fontainebleau. Cet ensemble forme un véritable comité de gestion de la forêt associant étroitement toutes les parties concernées, notamment, l'État, les collectivités locales, les associations concernées etc. Les Amis de la Forêt participent activement aussi bien aux réunions plénières de ces enceintes qu'aux différents groupes de travail qui ont été créés. L'Association porte un jugement très positif sur cette nouvelle organisation et la façon dont elle fonctionne. Elle vient de proposer à la direction de l'ONF un certain nombre de suggestions pratiques visant à en améliorer leur fonctionnement (envoi de l'ordre du jour) visant à faire des

réunions de ces différents comités et commissions, non seulement des réunions d'information mais règlement de concertation interactive. Elle a également insisté sur la présence effective de tous leurs membres, des représentants des associations de protection de l'environnement et des communes péri-urbaines à la forêt directement concernées.

Propreté de la forêt

À la suite d'une plainte déposée par l'ONF, le tribunal de Fontainebleau vient de condamner un automobiliste à 1 500 € d'amende et une suspension de 4 mois de permis de conduire pour « dépôt illégal de déchets dans un milieu naturel ». L'Association se réjouit de la vigilance de l'ONF et de la condamnation exemplaire qui vient d'être prononcée. Elle devrait avoir un effet dissuasif notamment à l'égard des particuliers ou entreprises qui déposent délibérément des gravats en forêt, à la suite de travaux.

II – LA VIE DE L'ASSOCIATION

Rencontre avec les Amis de la forêt de Soignes

Les AFF sont jumelés depuis de nombreuses années avec la société des Amis de la forêt de Soignes, située à proximité immédiate de Bruxelles. La plantation d'un chêne, en 1935 au carrefour Sainte-Far, près de l'ermitage de Franchard, avait solennellement confirmé ce jumelage. Une délégation de cette association amie, menée par son président Jacques Sténuît, nous a rendu visite pendant le week-end de l'Ascension. Cette rencontre a permis à nos amis de découvrir les différents aspects de la forêt au cours de trois promenades qui les a conduits successivement au rocher des Demoiselles, à la Dame-Jouanne et au sentier des Fontaines. Une réunion de travail suivi d'une sortie sur le terrain, organisée par l'ONF, les a sensibilisés aux différents problèmes que posent la gestion et l'aménagement de cette forêt périurbaine et à son aménagement. La délégation a pu également visiter le château et son festival du livre d'Art. Enfin, généreusement invités à « Vénérie et Nature en fête », ils ont pu apprécier la qualité de cette manifestation, toujours suivie par un public très nombreux.

Cette rencontre amicale a permis de constater la convergence des préoccupations des deux associations : accueil d'un public de plus en plus nombreux, nuisances apportées par la densité du trafic routier, protection de la forêt contre des comportements irresponsables, maintien de la propreté de la forêt etc. Les AFF ont été invités à venir, l'année prochaine, visiter la forêt de Soignes et ses magnifiques chênaies et hêtraies.

Gilet des baliseurs

Les baliseurs de la commission Terrain peuvent disposer d'un gilet, de couleur vert olive. Doté de nombreuses poches, il est très pratique et fonctionnel. En outre, il facilite le contact entre les membres de l'association et les promeneurs. Il contribue ainsi à mieux faire connaître les Amis de la forêt et leur rôle dans l'entretien et le balisage des sentiers Bleus.

Promenades du second semestre 2014

Le programme des promenades guidées pour le second semestre est disponible. On peut le consulter sur le site de l'Association. Seize promenades thématiques, animées le plus souvent par des membres de l'Association, abordant les sujets les plus divers – des fossiles stampiens au sauvetage en forêt en passant par les pétroglyphes de Larchant et le chant des oiseaux – sont prévues. Plusieurs sont organisées en partenariat avec des organismes ou associations amis. Il en est ainsi de la promenade sur « le Secret de la salamandre » (6 juillet), avec Rando Île-de-France ; « les Arbres et leur histoire » (27 septembre) avec Seine-et-Marne Tourisme ; « Forêt de Fontainebleau, Quel avenir ? » (12 octobre) avec l'ONF et Naturparif ; « Sauvetage en forêt » (15 novembre) avec le Service départemental incendie et secours.

III – RELATIONS EXTÉRIEURES

Rencontres avec les maires

Le président et le secrétaire général ont commencé à rencontrer les maires, réélus ou nouvellement élus, des communes proches de la forêt de Fontainebleau. Ces visites ont pour objet de mieux faire connaître l'Association, notamment en présentant ses activités, et de mieux organiser les coopérations possibles entre les AFF et les municipalités : participation aux manifestations organisées par les communes, animation dans les écoles sur le thème de la connaissance et du respect de la forêt, organisation de sorties en forêt, participation aux journées des associations, actions conjointes en faveur de la propriété de la forêt, etc.

Les élus rencontrés sont très conscients du fait que la forêt de Fontainebleau représente un patrimoine exceptionnel et se sont déclarés intéressés au développement d'une telle coopération avec les AFF destinée à mieux sensibiliser les habitants de ces communes à la connaissance et la protection de la forêt.

Journée « Katherine Mansfield » à Avon

En clôture du colloque international « Katherine Mansfield et la France », organisé par l'université Paris III-Sorbonne et la *Katherine Mansfield Society*, la mairie d'Avon a accueilli les universitaires et amis de la grande écrivaine néo-zélandaise dans la ville où elle est décédée en janvier 1923. Le dimanche 22 juin 2014, les universitaires se sont recueillis sur la tombe de Katherine Mansfield, puis se sont rendus à la mairie d'Avon, où madame Marie-Charlotte Nouhaud – maire de la commune – les a accueillis. La promenade-conférence de Bernard Bosque s'est terminée au prieuré des Basses-Loges afin d'évoquer les derniers mois de la vie de Katherine Mansfield dans cette résidence où elle était venue pour se soigner.

Après un pique-nique en forêt, les participants se sont rendus au rocher qui porte une plaque apposée par les Amis de la Forêt en juin 1939 (parcelle 373), puis au carrefour Katherine-Mansfield, où un chêne sera planté par l'ONF à l'automne.

Sortie en forêt avec le Groupe d'histoire des forêts françaises

Le jeudi 9 juin, plusieurs membres de l'Association ont participé à la sortie de terrain organisée par le Groupe d'histoire des forêts françaises intitulée « Dans les pas des peintres de Barbizon ». Sous la conduite de Sylvain Ducroux (ONF) et de Micheline Hotyat (Paris-Sorbonne), les participants ont découvert les traces de l'histoire dans les paysages de la forêt. Depuis l'allée des vaches, ils ont pu comparer un tableau de Narcisse Diaz de la Peña avec le paysage forestier actuel. Les arbres remarquables surannés ont permis une comparaison avec des représentations picturales anciennes. La diversité paysagère de la forêt a été lue à la lumière des différentes gestions appliquées du XIX^e siècle à nos jours. Différentes analyses de paysages (platière et désert d'Apremont, ...) et la comparaison du village de Barbizon actuel avec des cartes postales anciennes ont complétés cette sortie très riche en enseignement.

III – AGENDA

Juillet

6 : Promenade à la Salamandre (Bruno Personnat).

7 : Réunion relative à l'aménagement des forêts de Fontainebleau et des Trois-Pignons (Sylvain. Ducroux).

Septembre

5 : Commission Terrain (golf de Fontainebleau).

5-7 : Congrès des Arbres remarquables en France organisée par l'association A.R.B.R.E.S.

6 : Forum des associations du pays de Fontainebleau (Maison dans la vallée, à Avon).

7 : Promenade « les Artistes méconnus à Barbizon » (journée, Gérard Vallée).

10-12 : Journées d'études de la Fédération nationale des sociétés amies des forêts en forêt de Haye (près de Nancy), sur le thème « Urbanisme et forêt » (Jean Saint-Loubert).

14 : Promenade « Philosophie forestière » (Stefan Alzaris).

20-21 : Journées européennes du patrimoine (Château).

26 : Commission Communication.

27 : Conseil d'administration.

Promenade « les Arbres et leur histoire à Franchard » (après-midi, J.-C. Polton).

28 : Promenade « Chapelle Fourche à Boissy-aux-Cailles (journée, P. Évrard et Oleg).

Octobre

3 : Promenade « Brame du cerf » (nuit, Guichet).

4 : Promenade « Ornithologie » (matinée, Isabelle Martin).

5 : Promenade « Mythologie des arbres (journée, Sabine Lavoué).

9 : Coupe des AFF au golf de Fontainebleau.

12 : Promenade « Quel avenir pour la forêt ? (matinée, Sylvain Ducroux).

18 : Promenade « Géologie à Darvault » (journée, Oleg).

19 : Promenade « Fossiles du Stampien » (matinée, R. Bourgeois).

25 : Promenade « Espèces d'exception » (journée, Bénédicte Dorey-Madelon).

26 : Promenade « Tranchées de la guerre 14-18 » (journée, Thierry Szubert).



Sortie organisée par le Groupe d'histoire des forêts françaises dans les pas des peintres de Barbizon.